

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00011

Numéro SIREN : 808 810 121

Nom ou dénomination : A.B. AUTOS

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2024 sous le numéro de dépôt 2276

Exercice ouvert le : 01/01/2023		Si PME innovante ☐		Régime "simplifié d'imposition" ☒		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/12/2023				Déclaration de résultat d'ensemble du groupe ☐		ou "réel normal" ☐	
				taxation au tonnage ☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social			
SAS AB AUTOS							
81 RTE DE SOURE LE CHATEAU							
59680 FERRIERE LA PETITE							
N° SIREN : 59680123000026							
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
B REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
Dénomination :						N° Siret :	
Adresse :							
B ACTIVITE							
Activités exercées (souligner l'activité principale) :				ACHAT VENTE ET DEPOT VEHIC OCCASION		Si vous avez changé d'activité, cochez la	
						case ☐	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 15 %		35 320		DEFICIT	
						(Rapport de la ligne XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
		Bénéfice imposable au taux normal (25%)					
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values							
PVLIT imposables au taux de 15%							
PVLIT imposables		Autres plus-values imposables		Plus-values à LT imposables		PV exonérées	
à 19 %		à 19 %		à 0%		(art. 238 quinquièmes)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations (Cocher la case selon le cas) :							
Ent. nouv. art. 44 sexies ☐		Jeunes entre. innovantes ☐		Zone franche urbaine - Terr. entr. ☐		Bénéfices d'emploi à redynamiser ☐	
Reprise d'entreprise en difficultés, art. 44 septies ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquièmes ☐		Zone franche d'activité ☐		Autres dispositifs ☐	
Sociétés d'invest. immo. cotées ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septies ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐		BUD, art. 44 sexdecies ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)				Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :							
productif, art. 244 quater W ☐							
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)							
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt							
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt							
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll. Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS							
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration Z258-SD (article 223 quinquièmes C-1), cochez la case :							
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°Z258-SD, indiquez ci-dessous le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
N° d'identification fiscale :							
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration Z258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquièmes C-1-2), cochez :							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
N° d'identification fiscale :							
4 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration N°Z258-SD, indiquez l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :							
N° d'identification fiscale :							
H COMPTABILITE INFORMATISEE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé	
						SIS-IA	
Examen de conformité fiscale				Nom, adresse du prestataire :			
N° SIREN du prestataire :							
Nom, adresse, téléphone, télécopie :							
- du comptable * :							
Téléphone :		0327331496		FIDUCIAL EXPERTISE VALENCIENNES		VALPARK ROUMIGNIES CEDEX	
				1 RUE LOUIS DUVANT		59328 VALENCIENNES	
- du conseil * :							
Téléphone :							
- du C.G.A. ou du viseur conventionné :							
N° agrément :							
Visa :		CGA/AGA		Viseur conventionné			
				A FERRIERE LA PETITE		le 08/04/2024	
				Nom du déclarant : M		BOUKHARI TARIK	
				Qualité du déclarant : GERANT			

Désignation de l'entreprise :		SAS AB AUTOS					
et date de clôture de l'exercice:		31/12/2023					
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales				- Payées par la société elle-même.	(a)	
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)				- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)	
2	Mt des dividendes correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (c)					(c)	
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées					(d)	
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a),					(e)	
	(b), (c) ou (d) ci dessus. (3)					(f)	
	(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))					(g)	
						(h)	
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)	
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
7	Montant des revenus répartis (5)				Total (a) à (h)		
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts appartenant à chq. associé	année du versement	Montant des sommes versées				
			Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).	
				Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements
- SARL - tous les associés, SCA - associés gérants, SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
K DIVERS							
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)							
Adresses des autres établissements							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS							
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						14 273	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES				à 0%	à 15%	à 19%	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
MVLT réalisée au cours de l'exercice							
MVLT restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

Désignation de l'entreprise :	SAS AB AUTOS	Néant		
Adresse de l'entreprise :	81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU 59680 FERRIERE LA PETITE			
Numéro SIRET* :	80881012100026			
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* :	12	Ex. N-1 clos le :
	Exercice N, clos le : 31/12/2023			31/12/2022
ACTIF	Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M Incorporelles - Autres*	014	016		
M Immobilisations corporelles*	028	030	8 006	3 179
O Immobilisations financières* (1)	040	042	4 827	813
Total I (5)	044	048	1 416	2 229
C Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	052		
I - Marchandises*	060	062	113 230	58 700
R Avances et acomptes versés sur cdes	064	066	4 550	1 000
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070		2 490
U (2) - Autres* (3)	072	074	2 864	2 400
L Valeurs mobilières de placement	080	082		
A Disponibilités	084	086	550	14 566
N Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II	096	098	121 194	79 156
Total général (I + II)	110	112	3 179	81 385

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	5 000	5 000
Carte de réévaluation	124		
P Réserve légale	126	500	500
R Réserves réglementées*	130		
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* (131	132		
P Report à nouveau	134	32 471	17 668
R Résultat de l'exercice	136	29 909	14 803
E Subventions d'investissement	137		
S Provisions réglementées	140		
Total I	142	67 880	37 971
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
O Emprunts et dettes assimilées (4)	156	20 863	2 170
F Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	500	7 500
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	9 949	2 993
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :) (169	172	10 637	7 347
E Comptes courants d'associés	173	17 609	18 403
S Autres dettes	175		5 000
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	59 557	43 414
Total général (I + II + III)	180	127 437	81 385
R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an			
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût revient des immos acquises	182
V ou créées au cours de l'exercice*	(5)		5 377
O (3) Dont comptes courants d'associés	199	Prix de vente hors TVA des	184
I débiteurs		immob cédées au cours de l'ex.*	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

TABLEAU SUPPLEMENTAIRE

SAS AB AUTOS

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS							Néant :		*	
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob. incorp.		410		412		414		416		
I Terrains		420		422		424		426		
M Constructions		430		432		434		436		
M Inst. tech. mat. out		440		442	3 440	444		446	3 440	
C Inst. gene. agenc.		450	2 629	452		454		456	2 629	
O Mat. de transport		460		462		464		466		
R Autres immos corp.		470		472	1 937	474		476	1 937	
Immob. financières		480	1 416	482		484		486	1 416	
TOTAL		490	4 045	492	5 377	494		496	9 422	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
I Terrains		510		512		514		516		
M Constructions		520		522		524		526		
M Installations techn., mat. & out. ind.		530		532	465	534		536	465	
C Inst. générales, agencés divers		540	1 815	542	576	544		546	2 391	
O Matériel de transport		550		552		554		556		
R Autres immobilisations corporelles		560		562	323	564		566	323	
TOTAL		570	1 815	572	1 363	574		576	3 179	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de plus à plus, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme				
					5	19 %	15% ou 12,8%	0 %		
						6	7	8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
	578	580	582	584	586	581	587	589		
TOTAL										
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
					TOTAL	596				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS					Néant :		*		
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattach.	650		652		654		656	
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
				(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immos. incorp.	700		705					
Terrains	710		715					
Constructions	720		725					
Inst. Techn. Mat & Out	730		735					
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745					
Matériel de transport	750		755					
Autre immos. corpor.	760		765					
TOTAL	770		775					

II DEFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	0
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)		982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	0
Déficits de l'exercice		860	
TOTAL des déficits restant à reporter		870	0

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Montant de la TVA collectée	374	31 103
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin		325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 099
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			
N° du centre de gestion agréé		388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397		

Désignation de l'entreprise :	SAS AB AUTOS	Néant :	☐	**	
Exercice ouvert le :	01/01/2023	et clos le :	31/12/2023	Durée en nombre de mois :	12
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :	376	1,00			
dont apprentis	657				
dont handicapés	651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	473 461			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0			
Total 1	106	473 461			
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0			
Subv. d'exploitation reçues	113	0			
Variation positive des stocks	111	54 530			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0			
Total 2	106	54 530			
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
Achats	121	443 279			
Variation négative des stocks	145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	23 171			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	-0			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0			
Total 3	152	466 450			
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE					
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	61 541		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	61 541			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE	20				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106 le cas échéant ajusté à 12 mois)	22				
Effectifs au sens de la CVAE	23				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26				
Période de référence	du	au			
Date de cessation	186				
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.					

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F

2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant : ☐ *

EXERCICE CLOS LE	31/12/2023	N° SIRET	80881012100026		
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS AR AITOS				
ADRESSE (voie)	81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU				
CODE POSTAL	59680	VILLE	FERRIERE LA PETITE		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

M	Nom de famille	BOUKHARI	Prénom(s)	TARIK			
Titre (2) : Nom d'usage		Nombre de parts	1 000	% de détention	100,00		
Naissance : Date	23/11/1990	N° dpt	59	Commune	MAUBEUGE	Pays	FR
Adresse : N°	19	Libellé voie	ALLEE DES PREDICATEURS				
Code postal	59600	Commune	MAUBEUGE	Pays	FR		
	Nom de famille		Prénom(s)				
Titre (2) : Nom d'usage		Nombre de parts		% de détention			
Naissance : Date		N° dpt		Commune		Pays	
Adresse : N°		Libellé voie					
Code postal		Commune		Pays			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G

2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1) Néant : ☐

N° DE DEPOT
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 80881012100026
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB AUTOS
ADRESSE (voie) 81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU
CODE POSTAL 59680 VILLE FERRIERE LA PETITE
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise 905

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.
Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

CERTIFIÉ CONFORME PAR LE
PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Z' or 'S' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

RAPPORT DE GESTION **DE LA GERANCE**

SASU "A.B AUTOS",
Au capital de 5 000 euros
R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026
Siège social au 81 route de Solre le Château
59680 Ferrière la Petite

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des
actionnaires du 06.05.2024

*L'an deux mille vingt-quatre,
Le lundi 06 mai,
À 18 heures.*

L'actionnaire unique de la SASU « A.B AUTOS », au capital de 5 000 euros, divisés en mille (1 000) actions de cinq euros (5 €), R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026, dont le siège social est au 81 route de Solre le Château 59680 Ferrière la Petite s'est réuni audit siège, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts constitutifs.

Est présent :

- Monsieur BOUKHARI Tarik, né le 23 novembre 1990 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 10 rue de la Poste 59600 Maubeuge, actionnaire et propriétaire de 1000 actions sur les 1000 que compte la SAS.

Qui détient 1000 actions sur un total de 1000.

Représentant l'unanimité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article des statuts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Etablissement du rapport de gestion et approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2023.**

1) SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaire net hors taxes réalisé s'est élevé à 472 257 €, le résultat de l'exercice se traduit par un **résultat d'exploitation de + 33 738 €, un bénéfice comptable de + 29 909 € et un résultat fiscal de + 35 320 €,**

Le compte fait apparaître pour les principaux postes :

- Total des produits d'exploitation :	473 470 €
- Total des charges d'exploitation :	439 722 €
- Total des produits financiers :	1 622 €
- Total des charges exceptionnelles :	113 €
- Total des produits exceptionnels :	0 €
- Total des charges financières :	40 €
- IS :	5 298 €

A la clôture de l'exercice, l'actif immobilisé brut s'élevait à 9 422 €.

2) ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité n'a été exercée dans ce domaine

3) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement

4) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Un exercice avec un CA en hausse mais avec un résultat bénéficiaire nous permettant d'épurer de notre déficit antérieur !

Les effets de la crise et la frilosité des banques continuent à se faire sentir : difficultés pour nos clients à obtenir leurs crédits d'où diminution du prix de vente !

L'envolée des prix des matières premières et de l'énergie a fortement impacter notre résultat !

Une gestion rigoureuse et une politique commerciale plus agressive avec des investissements dans la publicité nous permettront d'améliorer notre résultat.

5) CONVENTION VISEE A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DU COMMERCE

En application des dispositions de l'art.L223-19 du Code du Commerce et de l'art.42-2 du décret du 23 mars 1967, il convient de relater les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions des associés, en annexe au procès-verbal :

-Aucune Convention conclue par les associés avec la société.

6) CHANGEMENT DE MODE DE PRESENTATION DES COMPTES OU DES METHODES D'EVALUATION

Aucun changement n'est à signaler.

7) AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :

Le résultat de + 29 909 € est affecté ainsi

En report à nouveau.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le Président
Mr BOUKHARI Tarik



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

SASU "A.B AUTOS",
Au capital de 5 000 euros
R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026
Siège social au 81 route de Solre le Château
59680 Ferrière la Petite

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
du 06.05.2024

*L'an deux mille vingt-quatre,
Le lundi 06 mai,
À 18 heures.*

L'actionnaire unique de la SASU « A.B AUTOS », au capital de 5 000 euros, divisés en mille (1 000) actions de cinq euros (5 €), R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026, dont le siège social est au 81 route de Solre le Château 59680 Ferrière la Petite s'est réuni audit siège, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts constitutifs.

L'assemblée est présidée par Monsieur BOUKHARI Tarik en qualité de président de la SAS.

Est présent :

- Monsieur BOUKHARI Tarik, né le 23 novembre 1990 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 10 rue de la Poste 59600 Maubeuge, actionnaire et propriétaire de 1000 actions sur les 1000 que compte la SAS.

Qui détient 1000 actions sur un total de 1000.

Représentant l'unanimité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article des statuts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes au 31.12.2023.**
- **Quitus et décharge donnés à Monsieur BOUKHARI Tarik en tant que président**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société ;
- les comptes de résultats et annexe;
- Le bilan annuel
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- le rapport de gestion ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée des actionnaires, après avoir pris lecture du rapport de gestion, des comptes de résultats et du bilan avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le 31.12.2023, présentant **résultat d'exploitation de + 33 738 €, un bénéfice comptable de + 29 909 € et un résultat fiscal de + 35 320 € après imputations des déficits antérieurs**, approuve lesdits comptes.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :

Le résultat de + 29 909 € est affecté ainsi

- **En report à nouveau.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires constate que le président n'a pas eu de rémunération pour cet exercice

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus au président pour sa gestion

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur BOUKHARI Tarik pour accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le Président
Mr BOUKHARI Tarik

